



## DES LOGEMENTS TEMPORAIRES PARTOUT EN FRANCE



➤ **L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ)** regroupe plus de 330 adhérents (associations ou personnes morales) proposant aux jeunes de 16 à 30 ans des solutions logement avec services (emploi, infos santé, restauration, sorties et loisirs, etc..).

### ➤ Un accès prioritaire

Le Gic propose aux jeunes salariés l'accès à ces logements temporaires, avec des démarches administratives simplifiées. Des équipes les accompagnent dans leur entrée dans le logement, le temps de s'installer dans leur vie professionnelle.

### ➤ A chaque situation, sa solution

En fonction de ses besoins, le locataire se voit proposer :

■ **Des solutions de logement collectif**, pour des séjours courts ou moyens. Il s'agit de logements meublés, de la chambre aux deux-pièces. Les résidents y profitent des avantages de la vie collective et d'éventuels services sur place (restaurant, cafétéria, accès multimédia et Internet, laverie automatique, bibliothèque...).

■ **Des chambres ou des appartements individuels**, disséminés dans le parc de logements privé et public. Le locataire y est autonome, et peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de services, grâce aux équipes locales de l'UNHAJ.

### ➤ Bénéficiaires

- Jeunes salariés entre 16 et 30 ans, en fonction des résidences
- Tout type de contrat : CDI, CDD, intérim, stage, alternance ou apprentissage

### ➤ Où se situent les logements ?

L'UNHAJ est présente dans 250 villes de France et représente 42 000 logements. Chaque année, elle accueille 200 000 jeunes.

### ➤ Les aides complémentaires du Gic

■ **Les aides LOCA-PASS®** : le Gic finance la caution (dépôt de garantie) exigée à l'entrée dans les lieux par le bailleur, sous forme de prêt remboursable mensuellement sans intérêt. Le Gic se porte également caution du paiement du loyer dans la limite de 18 mois maximum de loyer et charges locatives. La demande d'aides LOCA-PASS® doit parvenir au Gic dès que le logement est trouvé, remplie par l'animateur de la résidence. Prendre rapidement contact avec lui pour en bénéficier.

Plus d'informations sur : [www.gicdirect.fr](http://www.gicdirect.fr)

■ **L'aide MOBILI-JEUNE®** : Cette subvention finance 3 mois de loyer et charges en cas d'occupation temporaire d'un logement meublé. Elle est réservée aux jeunes de moins de 30 ans embauchés ou employés dans certains secteurs d'activité ou sous certaines conditions.

Plus d'informations sur : [www.gic.fr](http://www.gic.fr)

## Contact

Appelez le conseiller locatif de l'agence Gic la plus proche

Coordonnées sur :

[www.gic.fr](http://www.gic.fr)